Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Musiques actuelles / jazz

L'Etat de Vaud soutient les jeunes artistes professionnels

Le Canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, a décidé de mettre au concours une nouvelle « Bourse bisannuelle pour artiste dans les musiques actuelles » dotée d'une somme de 20'000 francs par année. Cette bourse est destinée à soutenir de jeunes artistes professionnels exerçant leur activité dans le canton et disposant d'une structure d'encadrement professionnelle.

Partant du constat que le développement de la carrière de jeunes artistes dans le domaine des musiques actuelles et du jazz doit pouvoir bénéficier, à un stade précoce, d'un encadrement et d'un soutien professionnels, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a décidé de mettre au concours une nouvelle bourse bisannuelle. Celle-ci a pour vocation de compléter les aides occasionnelles directes déjà octroyées pour la production et la diffusion musicale. Elle sera mise au concours tous les deux ans, la première fois en 2017, et sera dotée d'un montant de 20'000 fr. par année, prélevé sur le fonds cantonal des activités culturelles – sous-commission « musique ». Afin d'optimiser et d'accompagner les artistes dans leurs démarches et leur développement, la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) sera associée au projet en assurant un suivi et un appui sur la période concernée.

Seuls-es peuvent prétendre à cette bourse les artistes de moins de 35 ans, vaudois-e-s ou domicilié-e-s dans le canton et y exerçant une activité professionnelle depuis au moins 5 ans dans le domaine des musiques actuelles / jazz et disposant d'ores et déjà d'une structure d'encadrement professionnelle (label, agent, manager, éditeur, etc.).

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature dès le 1er août 2017 par le biais du Portail des prestations en ligne de l'Etat de Vaud (www.vd.ch).

Pour plus d'informations, prendre contact avec le Service des affaires culturelles

au 021 316 07 43, email : info.serac@vd.ch ou consulter la page www.vd.ch/bourses-culture

Délai d'envoi des dossiers de candidature : dès le 1er août au 1er septembre 2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2017

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 44